

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Jeudi 05 janvier 2023 à 19h30

Par visioconférence

L'assemblée générale extraordinaire du comité départemental des Pyrénées Atlantiques de la Fédération Française de Natation s'est tenue Jeudi 05 janvier 2023 en visioconférence.

CLUBS Présents	VOIX	CLUBS présents	VOIX
AVIRON BAYONNAIS	300	CN JURANCON	89
A.L. SERRES CASTET	344	ORTHEZ- MOURENX NAT.	125
ANGLET OLYMPIQUE	445	ELKAR 64	429
AQUA LONS BARRACUDAS	469	PAU NATATION	30
ASPTT PAU	153	URKIROLAK	142
DAUPHINS SECT.PALOISE	606	BIARRITZ OLYMPIQUE	398
CN HENDAYAIS	55	BIDACHE SPORT	60
MAULEON	84	CAMBO NATATION	66

TOTAL 3795 voix

CLUBS présent non affilié	VOIX	CLUBS	VOIX
GARLIN	92		

CLUBS absents excusés	VOIX	CLUB absent non affilié	VOIX
OLORON NATATION 64	405	LANNE/BARETOUS	3
CRAWL OCEAN	25		

◇ Le quorum étant atteint par 3795 voix sur 4320 voix, l'assemblée générale extraordinaire peut normalement délibérer, le Président Joël FLAMARION ouvre la séance à 19h40'.

◇ Souhaite la bienvenue aux nombreux participants, présente les excuses des absents pour raisons diverses.

◇ Le président présente et commente les nouveaux statuts

Précise que, suite à l'Assemblée Générale fédérale tenue à ROYAT les 10 et 11 juin 2022 des modifications ont été apportées et rappelle que les Comités Départementaux ou Interdépartementaux ont l'obligation de respecter les Statuts-types obligatoires. (Réforme 2018)

➤ **Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 20h00'

Le secrétaire

Marc DEBERGHES

Le Président

Joël FLAMARION

